



Cycle de conférence du salon DOC & FINANCES

ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE ET COMPLIANCE

Mardi 24 janvier 2012 11h45 – 12h30

**Groupe Serda
Cabinet Alain Bensoussan**

**Pierre Fuzeau,
président Grpe Serda**

**Maître Eric Barbry,
Directeur associé du Cabinet Alain
Bensoussan Avocats**

**Caroline Buscal,
Directrice de département
Grpe Serda**

www.serda.com
www.serdalab.com



www.archimag.com

métier d'éditeur

métier de conseil

études et veille

métier de formateur



Publication et édition

Serda est éditeur du magazine archimag, d'une collection de guides pratiques et d'un annuaire annuel

+ de 30 000
lecteurs/an



la maîtrise d'un projet par étapes

Dématérialisation et Ged,
knowledge et records
management, archivage
électronique et physique...

Assistance à maîtrise d'ouvrage >
accompagnement au changement
> diagnostic et étude stratégique
> conseil > cartographie des
connaissances > référentiel
documentaire > cahier des
charges > plan de communication



laboratoire de veille, d'études et de prospective

Etudes de Marché, Colloques
Mémoire et Savoir en
partenariat avec l'Université
La Sorbonne Paris IV



cycles de formations dans notre centre de formation, sur mesure dans vos locaux ou encore à distance

Apporter les méthodes efficaces
de recherche, de gestion et de
diffusion de l'information.

En partenariat avec l'université
d'Angers
Diplôme de 2ème cycle
Certificat gestion de projet GED

Présentation Alain Bensoussan-Avocats

Cabinet centré sur le droit des nouvelles technologies. Créé en 1978, le cabinet Alain Bensoussan s'est orienté, dès l'origine, vers le droit de l'informatique. Autour de son cœur de métier constitué par l'informatique et les communications électroniques, il se consacre, tant en conseil qu'en contentieux, à de nombreux secteurs relevant des technologies avancées, associant la connaissance de ces secteurs techniques et du droit spécifique qui s'y applique, à celle des grandes catégories du droit.

Cabinet référencé. Le cabinet, référencé depuis 2007 dans le « Legal 500 Europe, Middle East & Africa », a été recommandé en 2011 en ces termes: « The founding father of IT Law in France, Alain Bensoussan has one of the market's largest offerings in terms of services and pool of experts ».

Il est également recommandé par le « Legal 500 Paris », références internationales en matière de classement de cabinets d'avocats par domaine de spécialisation.

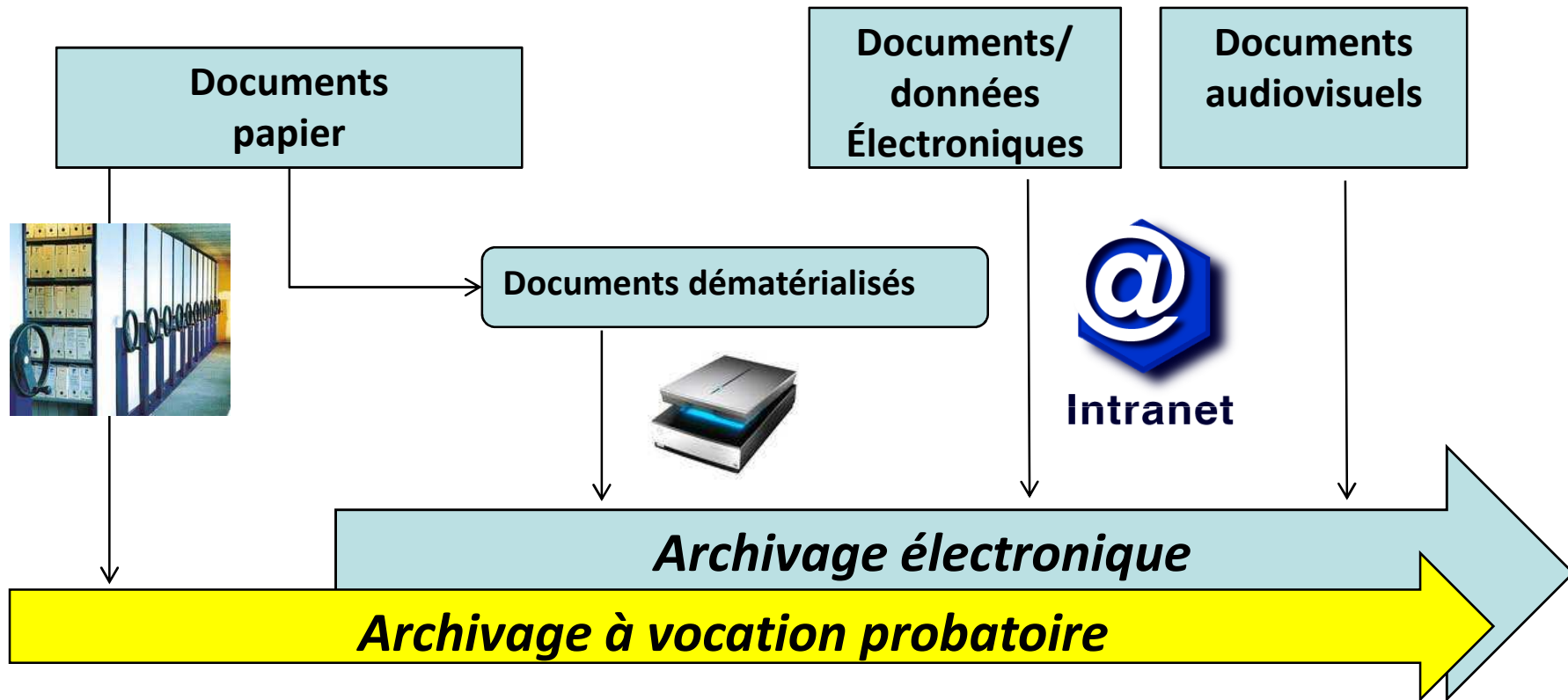
Le cabinet est également classé dans le « Guide 2010 Décideurs : stratégie, finance, droit » parmi les meilleurs cabinets d'avocats. Ce classement est établi au regard de la notoriété du cabinet, du nombre et de la taille de ses clients, de la complexité des missions confiées, de la taille de ses équipes, du degré de spécialisation des équipes ainsi que de leur connaissance du marché de leurs clients .

Le programme

- **Caroline Buscal, les enjeux et besoins**
- **Maître Eric Barbry, les exigences légales et réglementaires**
- **Pierre Fuzeau, les fondamentaux et pratiques du SAE conforme**
- **Questions/Réponses**

Enjeux et besoins

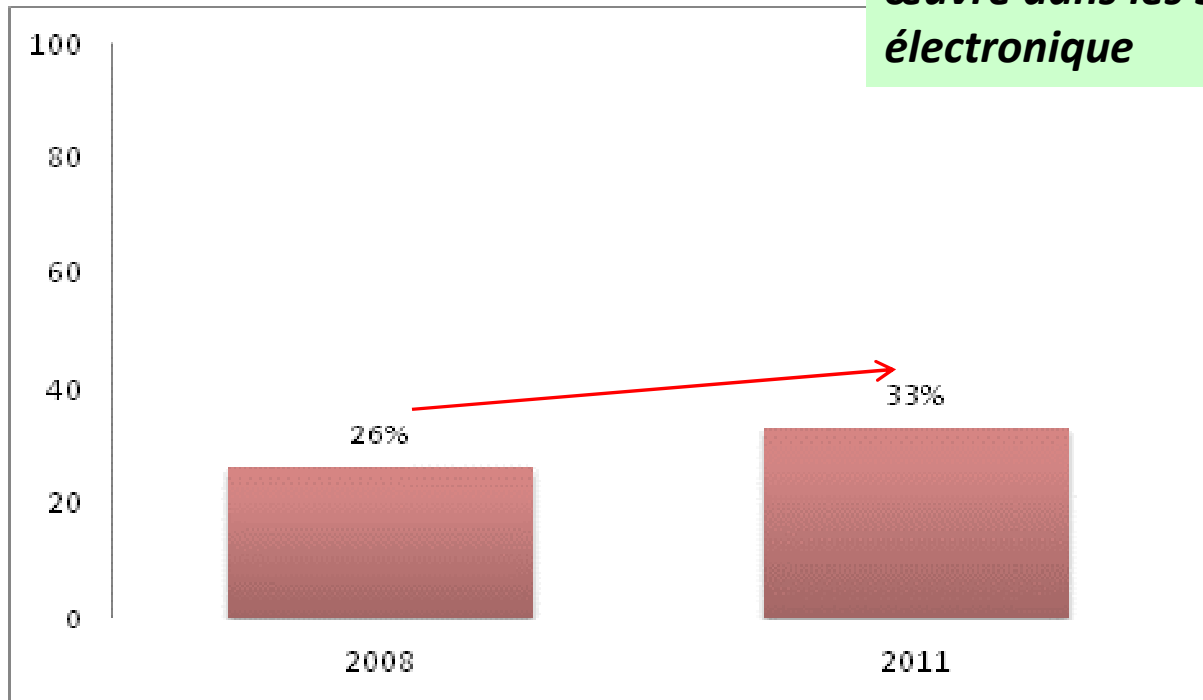
De quoi parle –t-on ?



Définition de l'Archivage électronique , qui « permet de structurer, classer et pérenniser les Documents et données sous forme électronique en vue de pouvoir les rechercher et les relire ».

Augmentation de la pratique d'archivage électronique

Et forte croissance prévue : 76% des organisations prévoient la mise en œuvre dans les 5 ans d'un archivage électronique



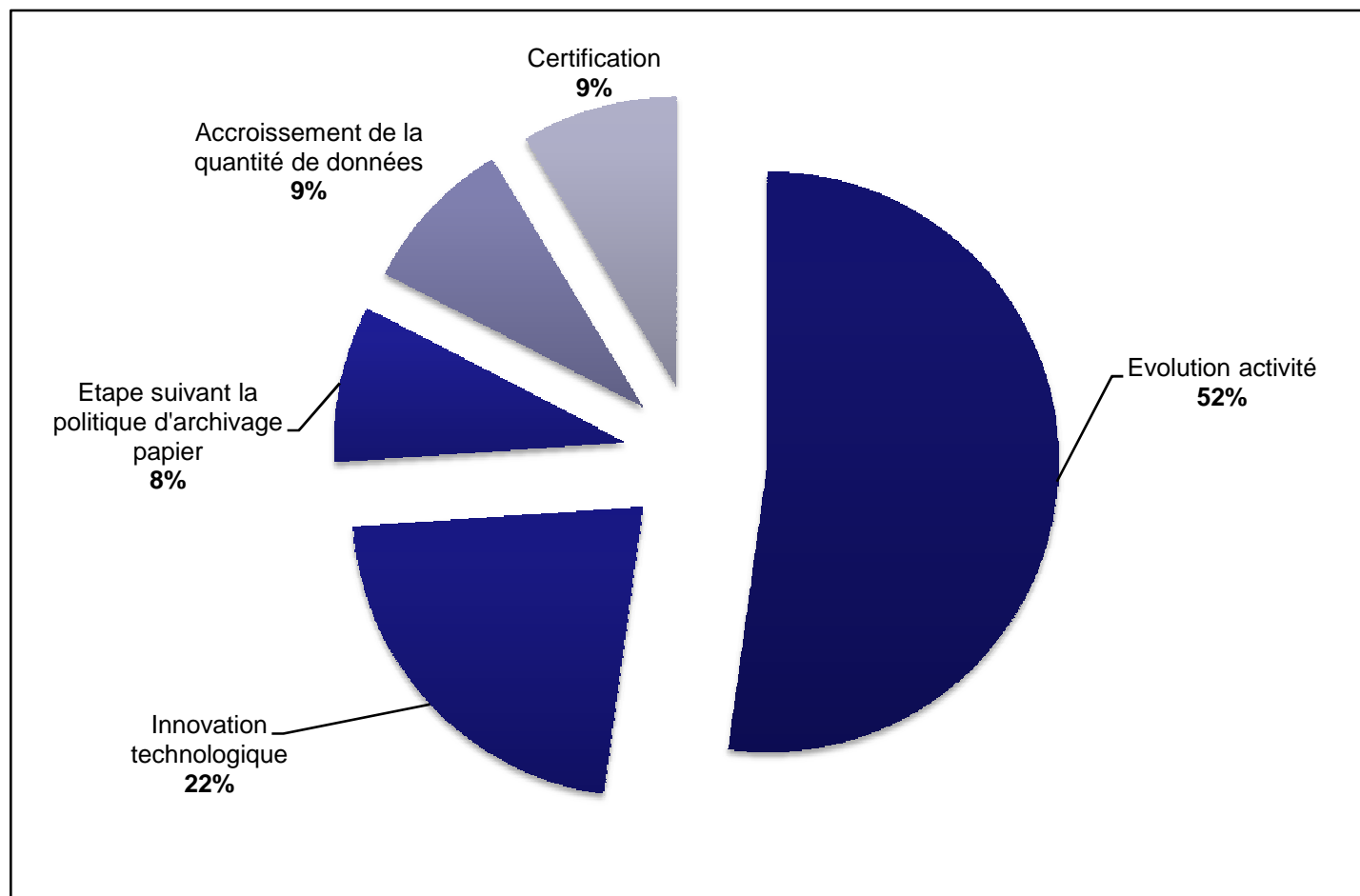
Les 3 premières motivations

Avoir un accès aux archives optimisé

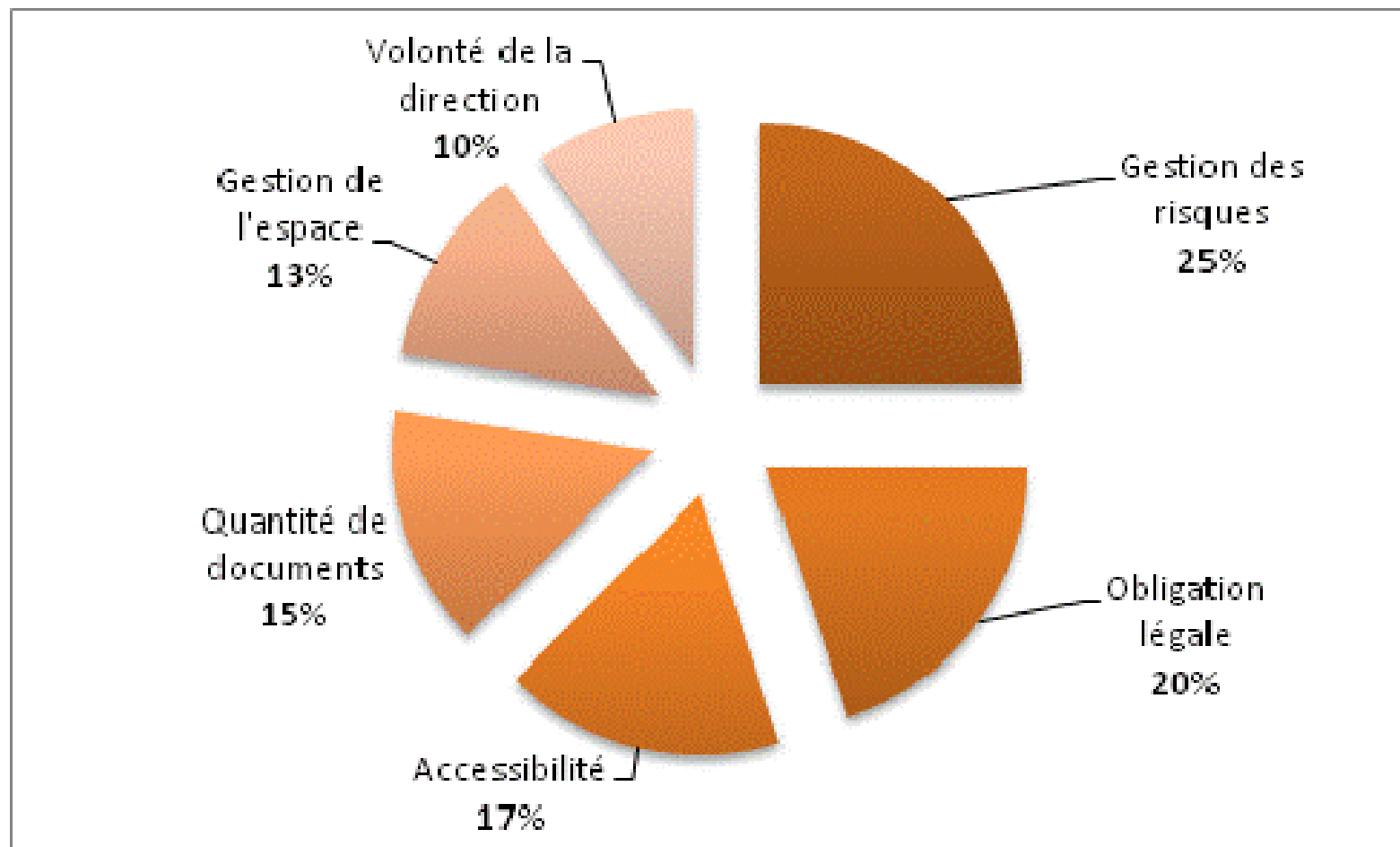
Avoir une approche globale papier et électronique

Assurer la traçabilité et la sécurité des documents

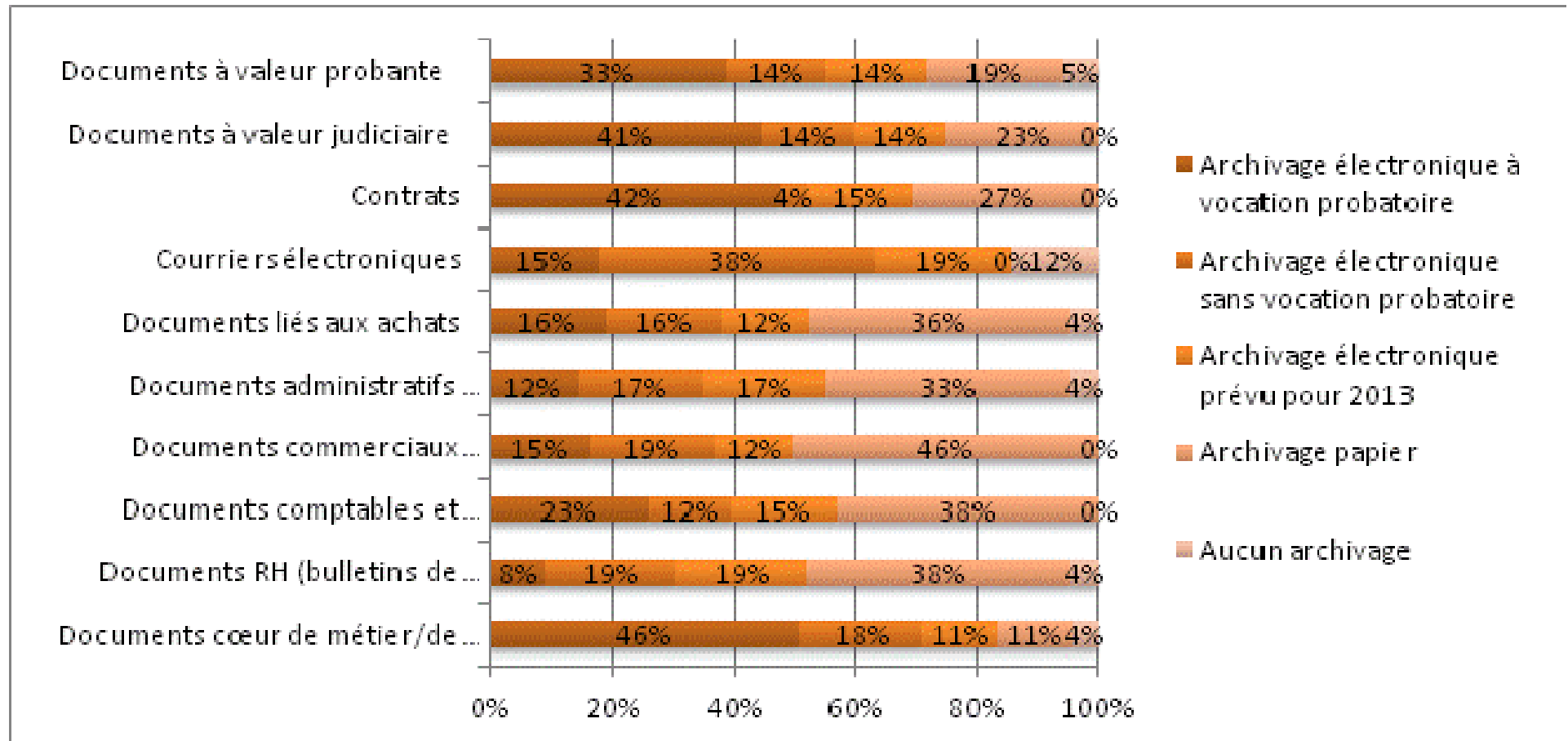
Les éléments déclencheurs pour une politique d'archivage électronique



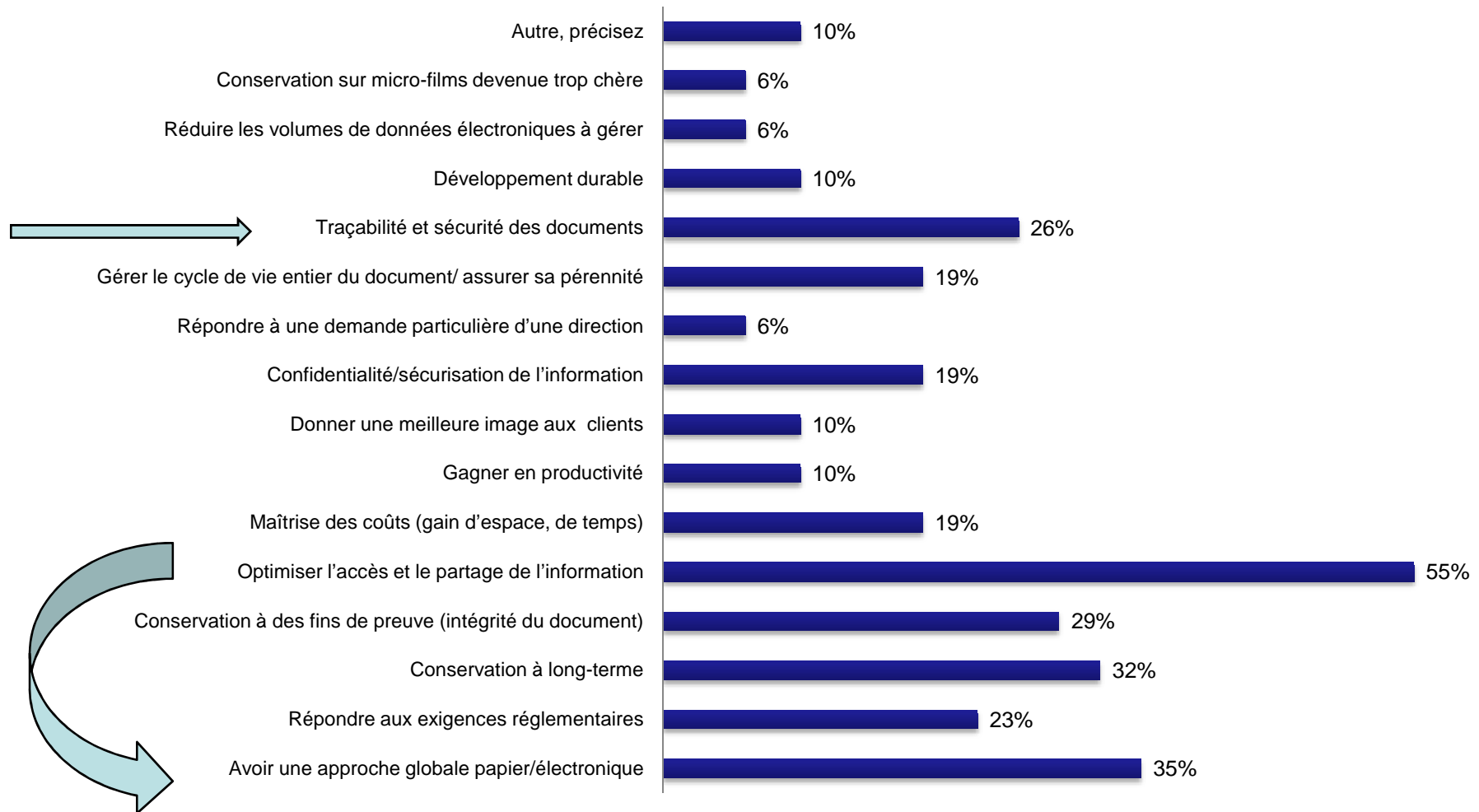
Leviers : gestion de risques et obligation légale



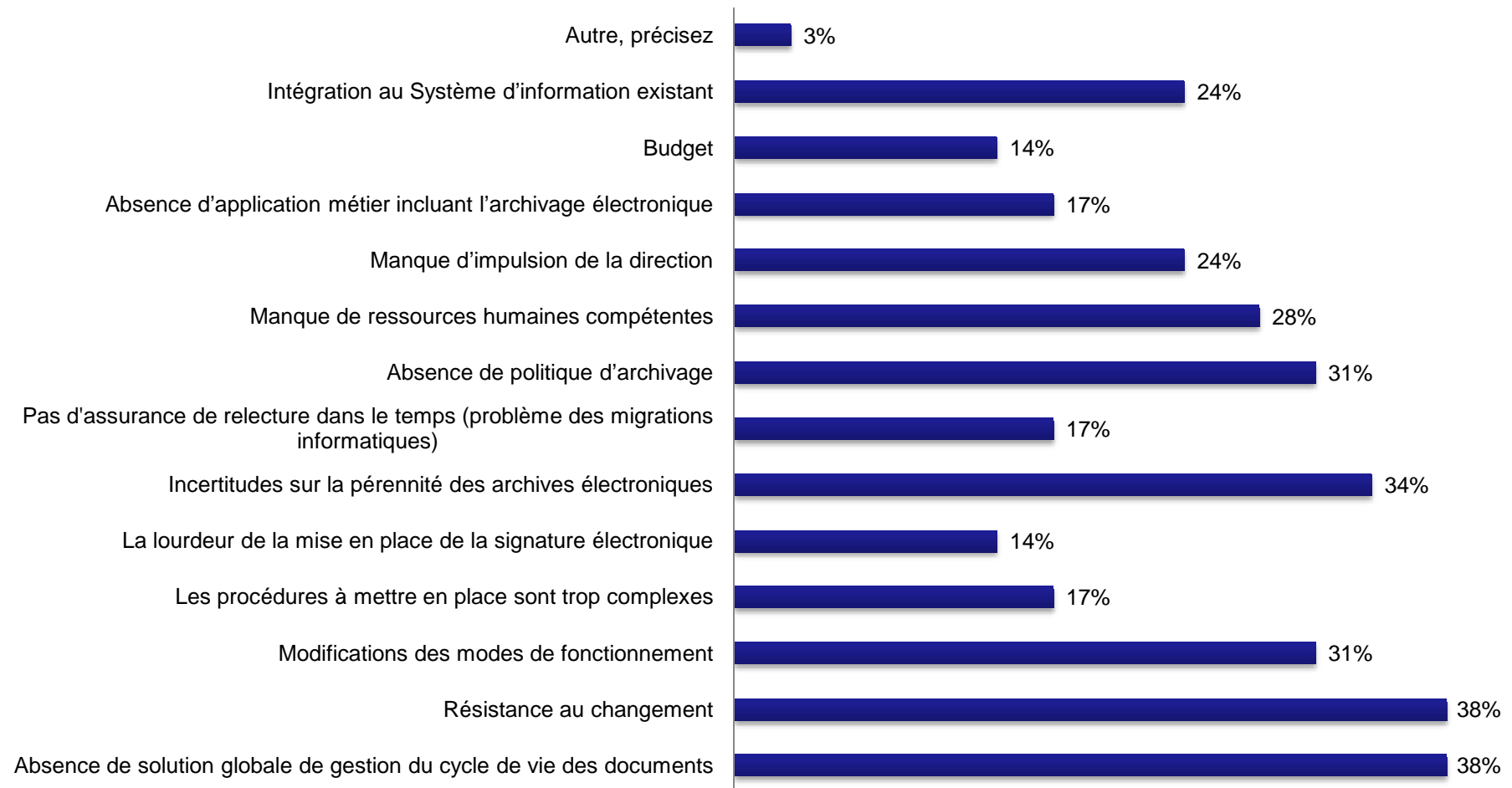
Documents concernés par l'Archivage électronique à vocation probatoire



Motivations du secteur financier pour avoir recours à l'archivage électronique ?



Les freins au projet : incertitudes et résistance au changement



Tendances majeures de l'Archivage Electronique

🖥️ **Augmentation notable de la pratique de l'archivage électronique. En effet, 33% des organisations interrogées affirment y avoir recours**

🖥️ Un tiers des organisations ont eu recours aux prestations d'un tiers-archivageur pour leurs archives électroniques.

🖥️ **Bénéfices attendus : orientés majoritairement sur l'accessibilité aux informations et documents**

🖥️ **Projet complexe**

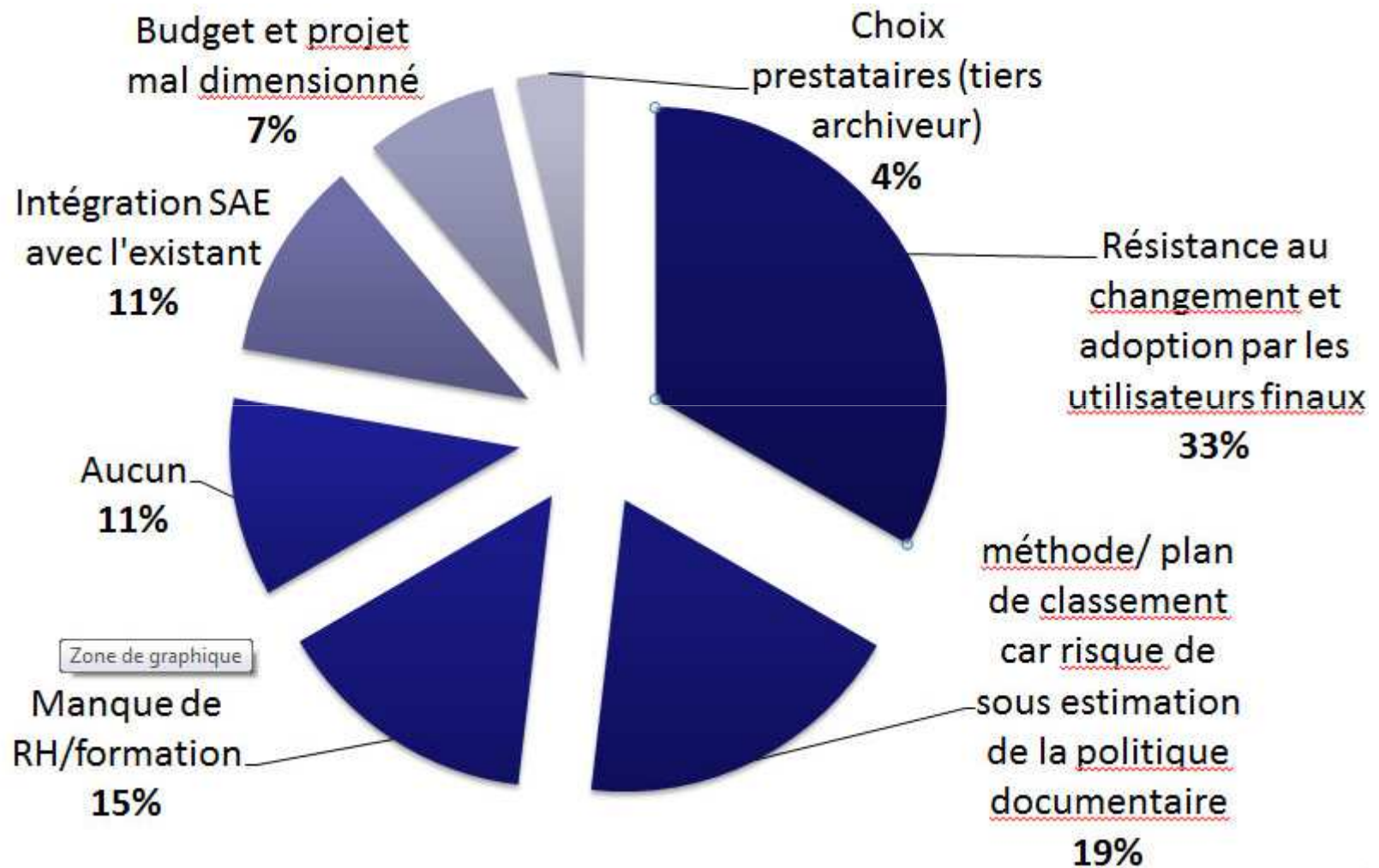
🖥️ **Environnement imposé (contrôle de légalité, dématérialisation des échanges / factures, originaux électroniques,...) : on passe de la numérisation à l'échange dématérialisé**

🖥️ **76% des organisations prévoient la mise en œuvre d'un projet d'archivage électronique dans les 5 ans**

🖥️ Forte évolution technique avec irruption de l'Open Source dans ce domaine

🖥️ Budgets contraints

Problèmes rencontrés et écueils à éviter



Les 4 fondamentaux d'une démarche d'archivage électronique

Organisationnel :
environnement,
méthodologie, types de
Flux d'information,
évolution des
activités et processus

Humain :
formation,
résistance au
changement,

Juridique :
conformité à
l'environnement
réglementaire
et normatif

Technique : intégration SI,
réseaux, accessibilité
des documents, sécurité
échanges, archivage élect.,
pérennité du stockage,

Les exigences légales et réglementaires

Un premier constat

- **Le juridique n'est pas considéré comme un frein**
 - cf étude précitée
- **Le juridique est pourtant considéré comme un obstacle pour beaucoup**

Un droit arrivé à maturité...

- la copie durable et fidèle
- le droit de l'électronique
- le droit de la dématérialisation
- vers l'obligation de dématérialisation ... et donc l'obligation d'archiver

- Une réalité judiciaire ...
- Un environnement normé ...

Et pour la banque et la finance...

- **Un droit aussi mature que pour les autres**
- **Une réalité dans l'électronique**

- **Un double cadre**
 - **un cadre de « contrôle » par des autorité**
 - **archivage électronique v. traçabilité**
 - **une protection forte du « consommateur »**
 - **archivage électronique v. preuve de l'engagement**

La démarche

- **Elaboration du référentiel documentaire juridique**
- **Etat des lieux et analyse de risque**
- **Mise en perspective risque/solution/budget**
- **Adoption d'un code de l'archivage**
- **Déploiement**
 - **Informatique et libertés**
 - **droit social**

La prescription

- Les durées de prescription de droit commun

- **250** délais différents recensés !



- Durée raccourcie à 5 ans

- Durées de prescription spécifiques (fiscalité et comptabilité, ...)

- Suspension ou interruption de la prescription (litiges) pouvant rallonger durée jusqu'à 20 ans

- Une durée peut en cacher une autre

- Prescription civile et commerciale 5 ans

- Pièces comptables (pièces justificatives) 10 ans

Les facteurs clefs de succès

- **Un « bon » prestataire**
 - des engagements
 - une capacité d'audit
 - une reversibilité
- **Un recours aux contrats**
 - convention de preuve
 - convention d'archivage
 - convention de dématérialisation
- **Un recours à la (aux) normes**
- **Une assurance adaptée**

Les fondamentaux et nouvelles pratiques pour un SAE conforme



Les 4 points critiques des exigences du SAE

Politique d'archivage

- > Description
- > Sécurité
- > Traçabilité
- > Pérennité

Versement (en amont)

- > Durées de rétention
- > Authentification
- > Horodatage
- > Classement
- > Autorisation
- > Formats pérenne
- > Droits d'accès
- > Traçabilité

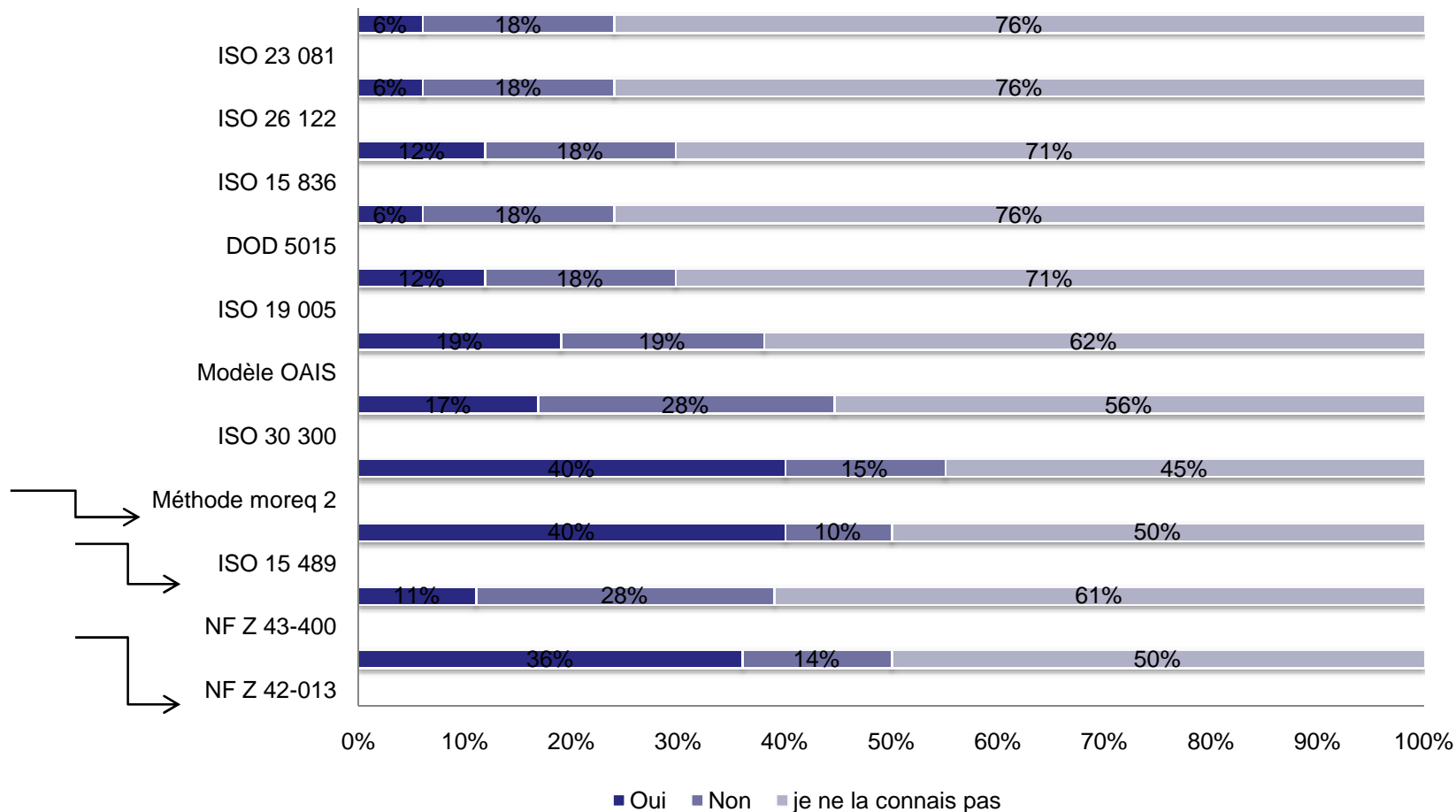
Stockage

- > Sécurité
- > Non réversibilité (worm)
- > Traçabilité
- > Pérennité
- > Migration
- > Copie de sécurité des archives

Accès

- > Droits d'accès
- > Authentification
- > Restitution complète
- > Traçabilité

Les référentiels phares de management de système d'AE à appliquer



Les normes les plus respectées *Source : SerdaLAB*



Les référentiels phares de management de système d'AE à appliquer

Série des ISO 30300 et ISO 15489 1 et 2 > gestion des documents d'activité

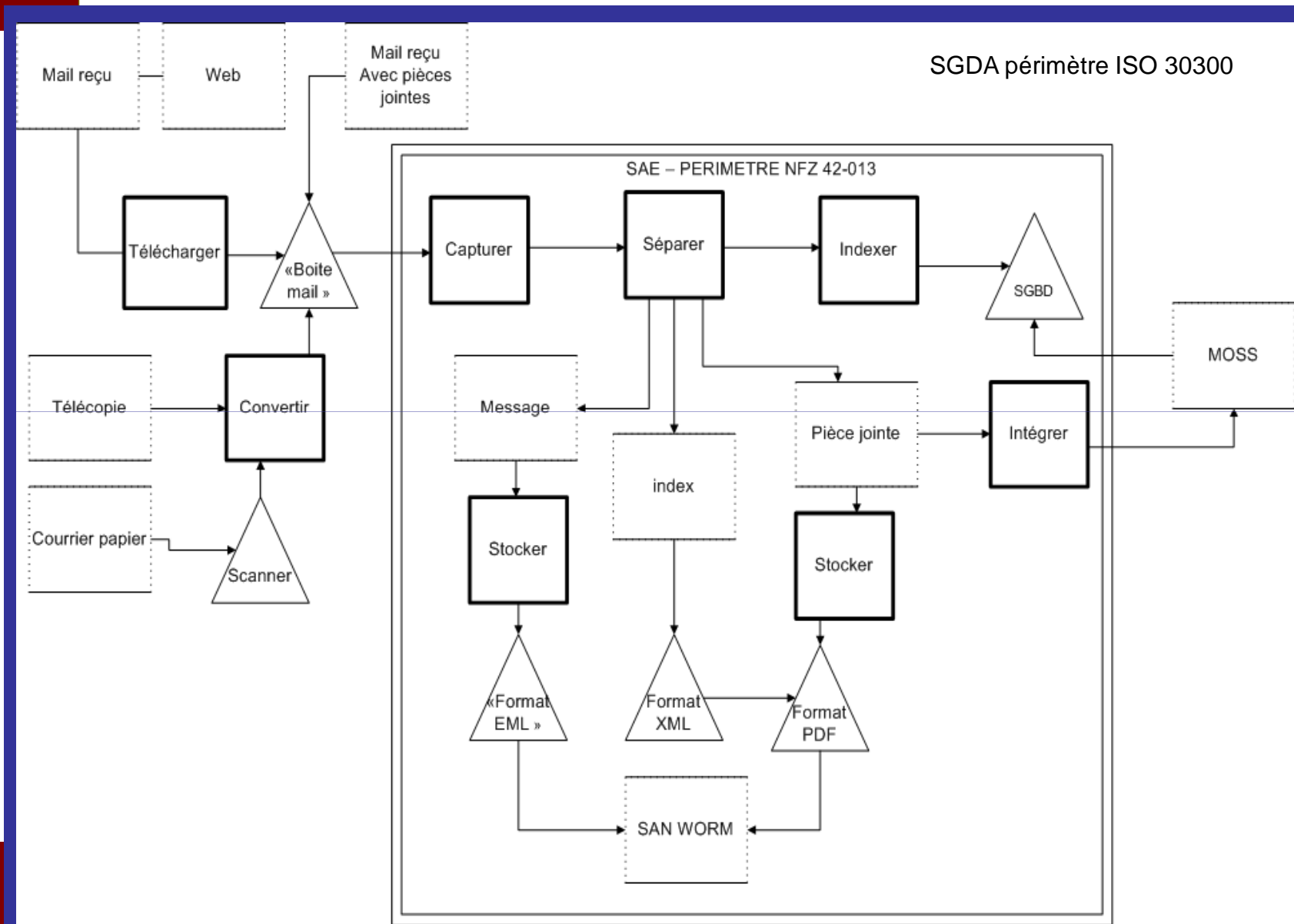
ISO 14641 (NFZ 42-013) > gestion du système d'archivage électronique

ISO 14721 OAIS > modèle pour l'archivage électronique

A compléter par les nombreuses normes techniques ISO (ISO 161175, ISO 23081, ISO 19005, etc.), référentiels du secteur public (SEDA)

Et à intégrer dans les référentiels : ISO 9000, 14000, 27000, etc.

Un exemple SAE (entrées +sae+ecm)



Les pratiques et tendances

Sécurisation et traçabilité du périmètre d'archivage

- > Bien définir ce périmètre
- > Renforcer les sécurités et les journaux
- > Service archives
- > Isolement du sae

Capture des informations

- > Automatisation maximale des tâches pour archivage des documents reçus sans risques d'altération
- > Mise en place d'un centre de numérisation sécurisé si nécessaire

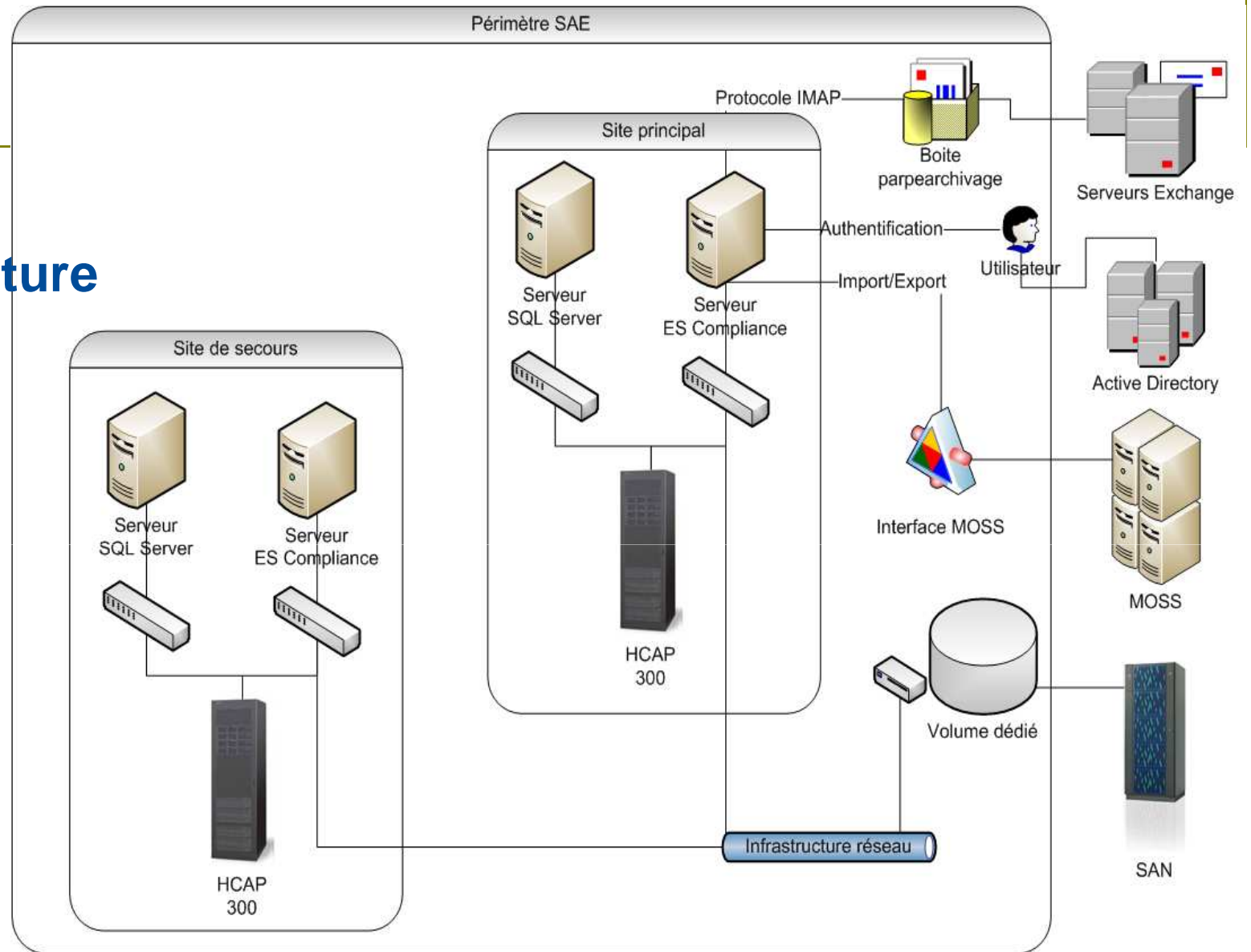
Purge des informations

- > Alerte avec approbation
- > Enregistrement et traces de la purge

Contrôle et audit

- > Système qualité interne et bientôt une certification

Exemple d'architecture interne



Facteurs clefs de réussite du projet

une analyse préalable exhaustive (ISO 15489 et ISO 26122 analyse des processus)

- > risques réglementaires, patrimoniaux, commerciaux...
- > par activités : données, documents et métadonnées nécessaires
- > processus d'alimentation, d'information, de contrôle, etc.

une méthodologie éprouvée et normée ISO 15489/2 (étape A à H)

- > conduite de projet rigoureusement cadrée
- > application des normes et réglementations
- > déploiement progressif
- > accompagnement aux changements (au sein des DSI chaque GED, par exemple, fait l'objet d'un paramétrage SAE)

des choix technologiques

- > architecture ouverte
- > forte intégration des applications dans le système d'information
- > supports de stockage, de sauvegarde et d'archivage

Facteurs clefs de réussite du projet

des choix d'organisation

- > Service archives
- > Exploitation informatique
- > Conception du centre de calcul
- > Centre de numérisation
- > Recours à des tiers

une implication des différents métiers de l'entreprise

- > management (DG, DAF, Communication...)
- > informaticiens (DSI, RSSI, chef de projet...)
- > opérationnels (Contrôleurs de gestion, Auditeurs, Knowledge Manager...)
- >

MERCI

Questions ?

Contacts :

Pierre.fuzeau@serda.com 06 63 74 92 50
eric-barbry@alain-bensoussan.com 06.13.28.91.28
Caroline.buscal@serda.com 06 60 68 63 16